

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2014091**

**Signataire : ABW**

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

**OBJET : GIP Aubermédiation - Avenant n°1**

**EXPOSE :**

Par une convention conclue en 2013, l'Office Public d'Habitat d'AUBERVILLIERS, la Régie Immobilière de la Ville de Paris, France Habitation, Immobilière 3F, Aedificat, la Société par Actions Simplifiée – ATAC - La Poste, et la Commune d'AUBERVILLIERS ont institué un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dénommé « AUBERMEDIATION ». Ce groupement déploie des équipes de médiateurs de nuit permettant la prévention des tensions sociales et favorisant le dialogue de proximité sur certains secteurs de la ville.

Le présent avenant a pour objet d'acter le retrait de la Poste du Groupement, cette structure ayant décidé de ne pas s'associer aux démarches du GIP, et permet également d'assouplir les conditions d'adhésion au Groupement, en vue d'élargissements éventuels à d'autres membres.

Il est donc proposé au groupement d'approuver le projet de délibération joint à la délibération faisant l'objet du présent rapport.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : ..... 49

En exercice : ..... 49  
Présents : ..... 37

**DU 10 JUILLET 2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.**

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAIRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale**

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2014091**

**Signataire : ABW**

**OBJET :GIP Aubermédiation - Avenant n°1**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Contrat Local de Sécurité nouvelle génération en date du 28 avril 2009,

Vu la délibération du Conseil municipal Extraordinaire du 19 Novembre 2009, relatif aux questions de sécurité, de prévention et de tranquillité publique, ensemble le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

Vu la délibération du Conseil municipal du 12 avril 2012 relative à l'instauration d'une démarche de médiation de nuit,

Vu la délibération du Conseil municipal du 28 février 2013 approuvant la convention constitutive du Groupement d'Intérêts Publics (GIP) « AUBERMEDIATION » et autorisant le Maire à la signer au nom de la Commune,

Vu le projet d'avenant à la convention constitutive du GIP figurant en annexe de la présente délibération,

Considérant que sont adhérents à ce Groupement, outre la Commune : l'Office Public d'Habitat d'AUBERVILLIERS, la Régie Immobilière de la Ville de Paris, France Habitation, Immobilière 3F, Aedificat, la Société par Actions Simplifiée – ATAC – et La Poste,

Considérant que le Groupe La Poste a émis le souhait de s'en retirer, et que le Groupement a également proposé diverses améliorations de la convention pour faciliter l'adhésion de nouveaux membres, et que l'ensemble de ces modifications requiert l'adoption d'un avenant à la convention constitutive,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** l'avenant relatif à la modification de la composition et des conditions d'accès au Groupement d'Intérêts Publics « AUBERMEDIATION », tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération

**AUTORISE** le Maire à la signer au nom de la Commune.

L'Adjoint Délégué



Mme Meriem DERKAOUI  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire

*Ousez*

Reçu en Préfecture le : 11/07/2014

Publié le 11/07/2014

Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué



Mme Meriem DERKAOUI  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire

*Ousez*